

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 10 juin 2011 à 11 :00 heures à laquelle sont présents :**

**Me Gaétan Turbide, MM. Marcel Alexander, Michel Demers et Jean Roy étant tous les administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.**

**Est absent :**

- **M. Gaétan Vandal**

**Participent également à la réunion :**

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
- **Me Pierre L. Lambert, représentant et conseiller juridique de la Corporation**
- **Me Marie-Josée Hotte**

---

**CA-2011-06-10/001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que présenté.**

**(Réf : 1.2)**

---

**CA-2011-06-10/002**

**CONSEILLER-EXPERT**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Secrétaire-  
trésorier

1. De ne pas donner suite à la résolution approuvée par le conseil d'administration le 31 mai 2011, portant le numéro 2011-05-31/006, relativement à la conclusion d'un Protocole d'entente pour le mandat de « Conseiller-Expert »; et
2. D'autoriser le Représentant, ou à défaut le président, à exercer les tâches qui avaient été antérieurement prévues par le conseil d'administration le 31 mai 2011 par la résolution portant le numéro 2011-05-31/006 comme devant être accomplies par le « Conseiller-Expert »; et
3. De mandater le Représentant qu'il s'assure que toutes les références au « Conseiller-Expert » et à son rôle soient retirées du projet d'Appel de propositions d'intérêt.

(Réf : 1.3)

---

**CA-2011-06-10/003**

**SUIVI DU DOSSIER AVEC LE MAMROT**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'accepter que les modifications ou précisions proposées dans le cadre de cette réunion soient apportées au projet du document d'Appel de propositions d'intérêt pour ainsi constituer la version finale à être publiée le 13 juin prochain.

(Réf : 2.3)

**CA-2011-06-10/004**

LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 11 :25 heures.

(Réf : 4.0)

---

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME  
CA 10 JUIN 2011

Secrétaire-  
trésorier